

Compte-rendu du Comité Technique n°4

23 octobre 2009 - 09h30

PRÉSENTS

COMITÉ PRESIDÉ PAR MONSIEUR SANJUAN, SECRÉTAIRE GENERAL DE LA PREFECTURE DE L'ESSONNE EN PRÉSENCE DES PERSONNES SUIVANTES :

Olivier LEONHARDT	Président de la CA du Val d'Orge (CAVO)
Eric LEVASSEUR	Directeur de Cabinet de la CA du Val d'Orge
Gino COLACICCO	Directeur Général des Services de la CA du Val d'Orge
Alain GAYRARD	CA du Val d'Orge
Jean Baptiste COUDERC	CA du Val d'Orge
Sandy MESSAOUI	CA Evry Centre Essonne
Patrick IMBERT	Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE)
Martine CAILHAU	Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE)
Pascal FOURNIER	Président de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais
Gwenola DUBÉ	DGA de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais
Michel TURLIER	Mairie de Bondoufle/CA Evry Centre Essonne
Bernard DECAUX	Maire de Brétigny sur Orge
Michel DUPRE	Maire de Leudeville
Georges JOUBERT	Maire de Marolles en Hurepoix
Josiane BOULENGER	Maire adjoint de Marolles
Jean Claude QUINTARD	Marie de Vert le Grand
Sylvain TANGUY	Maire du Plessis Paté
Eliane COLIN	Adjointe au maire du Plessis Paté
Fabienne GOURSEROL RABE	Maire adjointe Saint Germain les Arpajon
Robert PAUCHET	Conseiller municipal Délégué travaux à St Germain les Arpajon
Denis CHOPIN	Mairie de Saint Germain les Arpajon
Pierre CHAMPION	Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne (CG91)
Arnaud TRECOUR	CG91 – Directeur de l'Aménagement et du Développement (DAD)
Louis MAZIERE	CG 91/ Direction des Déplacements
Emmanuelle COLOT-DESCAMPS	Assistante de Madame COLOT, Députée
Rose Marie ANTOINE	Ministère de la Défense – Délégation Aux Restructurations (SGA/DAR)
Colonel Olivier FABRE	Commandant base aérienne 217
Patrick DOUGNIAUX	Armée de l'Air
Lieutenant Colonel Régis CREPIN	Armée de l'Air
Lieutenant Colonel Jean Paul COADOU	D.M.D.adjoint 91
Benoît HUET	Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT)
Pascale MARGOT-ROUGERIE	Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France (DRIAAF)
Martin DE WISSOCQ	Direction Régionale de l'Equipement d'Ile de France (DREIF)/ Directeur du Pôle Déplacements (POD)
Joël PHILIPPE	DREIF/POD
Agnès GRAND	DREIF/Pôle Aménagement/DUSD/GST
Bernard NICOLAS	Réseau Ferré de France
Sabine BARDY	Préfecture de l'Essonne/Directrice de la Coordination Interministérielle
Jacqueline BLANCHARD	Chef de Cabinet Sous Préfecture de Palaiseau
Laurence BOISARD	Sous Préfecture de Palaiseau

Yves GRANGER	Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture de l'Essonne (DDEA91)
Gilles LIAUTARD	DDEA91/Responsable du Service Prospective Aménagement et Urbanisme (SPAU)
Cécile ROLAND	DDEA91/SPAU/Responsable du Bureau de la Planification Intercommunale (BPI)
Yasmina GUESSOUM	DDEA91/SPAU/Chargée de mission développement Offre de Logement
Fanny LOMBARDO	DDEA91/SPAU/BPI
Marie COLLARD	DDEA91/Responsable du Service de l'Économie Agricole (SEA)
Anne LEYSSENOT	DDEA91/SEA
Lucie CHADOURNE-FACON	DDEA91/Direction Territoriale d'Aménagement Nord Est (DTANE)/ Responsable de la Subdivision Aménagement et Urbanisme (SUA)
Marie-Olween ROUSSET	DDEA 91/(DTANE)/ adjointe à la responsable de la Subdivision Aménagement et Urbanisme (SUA)
Marie-Laure MURAIL	DDEA 91/ DTANE/SUA
Véronique CARLET	DDEA 91/DTA-NE/SUA
Jean Baptiste SCHWEIGER	SAFER
Kamel KECHICHE	Bureau d'études CD Via
Julien MAISONDIEU	Bureau d'études CD Via
Géraud DE VAUGELADE	Bureau d'études AM Environnement
Pierre-Nicolas CROUAN-PELLE	Bureau d'études AM Environnement
Christian MOREAU	Bureau d'études AM Environnement
Anne – Véronique VERNARDET	Directrice de l'Agence d'urbanisme et de Développement Essonne Seine Orge (AUDESO)
François DELOUVRIER	AUDESO
Patrick THEPIN	AUDESO
Vincent LANOE	AUDESO
Stéphanie CUENIN	Agence des Espaces Verts de la Région Ile De France
Nicolas RODRIGUEZ	Agence des Espaces Verts de la Région Ile De France
Muriel MAMBRINI-DOUDET	Institut National de Recherche Agronomique (INRA)
Emmanuel JOLIVET	INRA
Marielle DHUNE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
Ile de France	
Patrick PETOUR	INSEE Ile de France
Evelyne LUCAS	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne
(CAUE 91)	
Pierre MARCILLE	Vice Président de la Chambre d'Agriculture de l'Essonne
Fabienne DEVEZE	Chambre d'Agriculture de l'Essonne
Hervé BILLET	Président SAFER Ile de France
Pierre MISSIOUX	SAFER Ile De France
Patrice AYUSO	Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Essonne
Marie-Laure LALÉ	CCI Essonne
Véronique LEGENDRE	Présidente de l'Association Pour le Plateau Agricole du Centre-Essonne (APPACE)
Arlette RISTORS	APPACE
Michel VALOIS	Syndicat mixte de la Vallée de l'ORGE (SIVOA)
Philippe MILBACH	Directeur Général de la Société d'Économie Mixte du Val d'Orge (SORGEM)
Anne Sophie KERBIRIOU	SORGEM
Bernard ABONDANCE	Agence pour l'économie en Essonne
Isabelle RICHARD	Agence pour l'économie en Essonne

Excusés (mais représentés) :

Madame Colot	Députée Maire de Saint-Cyr sous Dourdan
Monsieur Berson	Président du Conseil Général de l'Essonne

ORDRE DU JOUR

- Introduction par Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne
- Synthèse du diagnostic territorial
- Présentation de l'étude de l'AUDES
- Synthèse de l'étude agricole par la SAFER
- Présentation du projet d'Autoroute ferroviaire
- Avancement des réflexions Etat sur le site

Toutes les présentations complètes faites en séance sont jointes au présent compte-rendu.

INTRODUCTION

Monsieur Pascal SANJUAN, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, rappelle la démarche engagée depuis la première réunion sur le secteur en octobre 2008 qui a conduit à la mise en place d'une organisation partenariale ; il précise dans ce cadre que le dernier Comité Technique s'est tenu le 18/06/09.

Même si toutes les décisions ne sont pas prises par les autorités militaires, les réflexions doivent se poursuivre sur ce secteur pour faire émerger des projets en dehors de la base et sur la base. Alors que les périmètres de projets pourront être précisés par la suite, le contrat de redynamisation doit porter une ambition pour ce territoire.

Il insiste sur la nécessité d'un travail en commun. La lettre récente des élus du secteur au Premier Ministre s'inscrit dans cet esprit de réflexion en synergie entre les différents partenaires.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Monsieur Pierre-Nicolas CROUAN-PELLÉ, ingénieur d'études, présente une synthèse des éléments mis en exergue dans le diagnostic territorial réalisé par AM Environnement.

L'insertion dans le périmètre large

1. La BA217 à l'échelle locale
 - une grande emprise aux portes de l'agglomération
 - une emprise en limite d'urbanisation
 - un contexte local complexe
2. La BA217 à l'échelle régionale
 - une situation exceptionnelle à l'échelle régionale
 - un territoire développant ses propres projets en marge des grandes dynamiques régionales

L'analyse urbaine et les dynamiques à l'œuvre

1. Les enjeux de mutation foncière
 - une emprise close, historiquement inscrite dans l'organisation urbaine du secteur

- vers un éclatement de l'emprise actuelle de la BA217 avec le renforcement du pôle santé sur la zone ouest, le développement envisagé du site de l'INRA, le maintien de l'ANS, l'avenir des bâtiments d'hébergement sur la zone est et le devenir de la SIMMAD
2. La levée du PEB ouvre de nouvelles perspectives de mutation
 3. Les projets locaux connus sur le secteur

L'analyse des réseaux de déplacements

1. Le réseau viaire
 - un réseau viaire déjà chargé aux heures de pointe
 - un maillage local peu dense et largement mis à contribution
2. Le réseau de transports en commun
 - un secteur encadré par deux axes magistraux radiaux
 - une organisation du réseau bus complexe
 - une offre de surface à réorganiser
3. Les enjeux de développement des réseaux

Les enjeux environnementaux

1. Les enjeux paysagers
 - une emprise « démesurée » perchée sur un large plateau
 - un paysage agricole remarquable et un site d'exception à fort enjeu paysager des continuités urbaines à constituer dans le respect des enjeux environnementaux
 - des fenêtres paysagères à développer en s'appuyant sur les boisements existants
 - la constitution de corridors écologiques, quelles perspectives ?
2. L'eau, un élément déterminant pour les aménagements futurs
 - un sol aux caractéristiques contraignantes
 - une gouvernance multiple à améliorer
 - de fortes contraintes d'aménagement

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DE L'AUDES0

Madame Anne-Véronique VERNARDET, directrice de l'AUDES0, présente l'état des réflexions de l'Agence d'Urbanisme sur le secteur nord de la base.

En effet, le territoire de compétence de l'AUDES0 a permis d'engager un travail avec la CA Evry Centre Essonne autour des projets d'aménagement envisagés sur les communes du Plessis-Pâté et de Bondoufle.

La démarche a consisté à mettre en cohérence les travaux menés localement pour associer au sein de la plate-forme que constitue l'agence de manière progressive les acteurs de l'aménagement du site afin de passer des projets locaux à des orientations communes pour un projet d'extension urbaine durable. Ce projet devra intégrer une organisation des déplacements la moins néfaste possible pour l'environnement, une mixité fonctionnelle, garante d'urbanité, être cohérent du point de vue des formes urbaines et trouver son exemplarité en matière environnementale.

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE AGRICOLE

Monsieur Jean-Baptiste SCHWEIGER, chargé de mission à la SAFER, présente une synthèse de l'étude agricole menée sur le périmètre large.

1. Identification et caractérisation des exploitations agricoles

Présentation des exploitations enquêtées avec une dominante de la présence céréalière et de grandes cultures ; la taille des exploitations correspond aux moyennes régionales si l'on inclut les surfaces cultivées par l'INRA (inférieure sinon). La répartition propriété/fermage est conforme aux moyennes nationales et régionales ; les baux précaires se concentrent sur quelques exploitations.

Les atouts de l'agriculture au sein du périmètre d'étude sont des partenaires présents, des sols de qualité.

Les difficultés rencontrées par les exploitants sont les conditions de circulation et la cohabitation avec les urbains et les rurbains ainsi que les questions d'avenir des exploitations (succession).

Les chefs d'exploitation sont attachés à leur activité et se disent désireux que l'agriculture soit prise en considération dans le devenir de la base aérienne.

2. Analyse du marché foncier rural – premiers éléments

A partir des analyses des déclarations d'aliéner (DIA), les acquisitions agricoles sont fluctuantes en nombre mais avec une corrélation toujours forte entre prix et surface. Les acquisitions non agricoles ainsi que leurs prix augmentent de manière continue.

Les ventes laissent apparaître un marché inconstant et localement spéculatif ; de même, un accroissement des acquisitions à des fins de loisirs est constaté.

Enfin, la sortie des terres agricoles varie selon les communes (communes au marché rural désormais inexistant, communes limitrophes de la base soumises à des sorties importantes, enfin des communes où les grandes cultures sont majoritaires moins exposées au mitage et au changement de destination).

3. Conclusion

Le secteur dispose d'atouts pour que l'agriculture y reste pérenne (souhait des exploitants, sols de qualité et partenaires présents) malgré des contraintes liées à la périurbanité (conditions de circulation difficile, cohabitation avec les urbains ou les néo-ruraux parfois difficile, marché foncier ponctuellement spéculatif).

REMARQUES LIÉES AUX PRESENTATIONS

Monsieur Bernard DECAUX, maire de Brétigny-sur-Orge, insiste sur le fait que l'impact de la fermeture de la BA217 sur les populations du secteur élargi reste une question majeure du territoire toujours en attente. Par ailleurs, il précise que les compensations envisagées pour les acteurs locaux devront aller au-delà de la perte des 2000 emplois liés à la base. Il rappelle que le taux d'emploi à l'échelle du Val d'Orge est faible (0,6) comparé au taux du territoire d'Evry (1,1). Enfin, il souligne la nécessité d'avoir un plan d'aménagement d'ensemble sur ce secteur et de ce fait, de ne pas engager dès maintenant une vente de foncier importante avec l'INRA qui pourrait figer le devenir de la base et bloquer des projets porteurs de davantage d'emplois.

Monsieur Sylvain TANGUY, maire du Plessis-Paté, renchérit sur le fait que trop d'éléments manquent notamment s'agissant des impacts sur l'emploi en fonction des décisions militaires. Il souhaite avoir les résultats de l'étude de l'INSEE sur la répartition des emplois engendrés par les activités de la base aérienne.

Il signale par ailleurs que le renforcement de la trame viaire se présente comme un développement indispensable au regard des enjeux urbains du secteur mais certaines questions majeures restent aujourd'hui sans réponse : les résultats de l'étude INSEE sur l'impact de la fermeture de la BA217 et la levée complète des servitudes.

Monsieur CHAMPION, conseiller général, intervient dans le prolongement des précédentes interventions, il s'interroge sur le positionnement de l'Etat. Il souhaiterait une position stratégique claire de l'Etat sur l'avenir de ce territoire.

Monsieur MARCILLE, vice-président de la Chambre d'Agriculture, insiste sur l'intérêt de développer un projet de compromis. Ainsi, le projet à vocation bio-maraîcher représenterait également des emplois ; il précise l'attachement de la Chambre d'Agriculture à cette réflexion, de même que les projets de l'INRA, présent de longue date sur le territoire. Il indique que dans le SDRIF, ce territoire a une vocation largement agricole et qu'il faut aussi que les activités se densifient pour limiter la consommation des terres cultivables.

Madame LEGENDRE, présidente de l'association APPACE (Association Pour le Plateau Agricole du Centre-Essonne), précise que l'agriculture est le point de départ historique du territoire et est fortement ancrée dans les équilibres économiques du secteur. Les espaces agricoles participent au cadre de vie des habitants du secteur. Ils constituent des espaces de respirations pour les villes. Un travail en concertation avec tous les acteurs de ce territoire est indispensable.

Monsieur Olivier LEONHARDT, président de la CAVO, reprend la proposition de la chambre d'agriculture afin de trouver des pistes qui fédèrent ; néanmoins, l'agriculture doit aussi se transformer en adaptant son activité pour mettre fin à l'agriculture extensive. Une réflexion commune sur de nouvelles formes d'agriculture est à envisager et la piste du maraîchage en est une. Dans un souci de développement durable, cette réflexion commune doit cependant prendre en compte le contexte économique local actuel avec la perte importante d'emplois qui est inhérente au départ de la base.

Il souhaite que l'on sorte aujourd'hui de la phase d'étude afin d'arriver le plus rapidement possible à une vision d'ensemble plus opérationnelle sur l'avenir de ce secteur et il précise que les acteurs locaux vont, désormais prendre en main le développement de leur territoire et assurer la promotion de ce secteur, riche en opportunités foncières. Il invite les différents représentants des élus locaux concernés à se joindre à lui pour aller voir le Premier ministre sur ce point.

Par ailleurs, il s'interroge sur les réels besoins d'emprises de l'INRA dans le cadre de son projet de développement.

Monsieur MARCILLE, vice-président de la Chambre d'Agriculture, a bien entendu les demandes d'adaptations du monde agricole au contexte péri-urbain mais souhaite en contrepartie des garanties sur le foncier sans laquelle les porteurs de projets agricole ne pourront pas investir.

Madame MAMBRINI DOUDET de l'INRA, précise que dès l'annonce de la fermeture de la BA217, l'INRA a entamé une réflexion sur l'avenir du site de Brétigny, dans le but de définir une vision prospective de son patrimoine à 10-20 ans et de préciser ses priorités d'investissement. Le besoin total est aujourd'hui estimé à 350 ha de terres cultivables pour permettre un développement des installations actuelles. Ce projet s'inscrit dans un programme de recherche important pour l'homme, le partenariat avec le génopôle d'Évry et l'IMASSA nécessitant une présence proche de ces pôles de recherche.

Monsieur Pascal SANJUAN, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, précise que la phase études n'est pas encore complète : si le diagnostic est maintenant terminé, il reste à mettre en place un projet global sur ce secteur, qui prendra en compte les projets de l'INRA, mais aussi d'autres projets et notamment d'activité. Il est d'accord avec les interventions des élus sur la nécessité de rechercher des entreprises pouvant venir s'installer sur ce secteur et, de ce fait, de la nécessité de leur réserver du foncier dans le cadre d'un véritable projet de territoire. L'Etat pourrait apporter son appui (bureau d'étude) pour cette recherche que souhaite mener les collectivités locales. Il précise qu'il manque encore une présentation de l'étude menée par l'INSEE sur les emplois de la base.

POINT D'AVANCEMENT SUR LES RÉFLEXIONS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTAT AU PLAN CENTRAL

Madame ANTOINE de la DAR, présente l'état d'avancement des réflexions menées actuellement sur le site de Brétigny par le Ministère de la Défense. Le ministre de la Défense est bien conscient des attentes des élus sur ces secteurs mais il faut comprendre que pour les personnels il s'agit de grands bouleversements qu'il faut gérer en terme humains, ce qui explique que les décisions peuvent être amenées à s'étaler dans le temps.

Toutefois, on a les pistes suivantes s'agissant des futures modalités d'organisation de la BA 217 :

- Le nouveau pôle IRBA a été créé le 01/03/09. Son installation (regroupement des pôles de Marseille et Grenoble) est programmée à l'horizon 2013-2014 et 250 personnes vont renforcer l'IMASSA telle qu'elle existe aujourd'hui.
- Le Ministère réfléchit actuellement à une définition précise de ses besoins futurs sur la zone, notamment en lien avec le plan Neptune.
- Une réflexion est en cours pour la conservation, ou non, des bâtiments de logements de la zone Est (700/800 logements) dans le patrimoine de la Défense, au profit des personnels de la base de Monthléry notamment.
- L'INRA a fait une proposition d'acquisition de 350 ha des emprises de la BA217 que le ministère étudie mais qui ne sera pas tranchée sans l'accord du préfet de département.
- La question de la SIMMAD n'est pas tranchée (soit regroupement sur Brétigny, soit regroupement sur Bordeaux).

Monsieur HUET de la DIACT présente en outre les décrets et les textes permettant de préciser les mesures compensatoires envisagées par l'Etat sur le secteur de la BA217. Une cession à l'euro symbolique est prévue pour mener des opérations d'aménagement au profit des 4 communes directement concernées par les emprises de la BA (Brétigny, Plessis-Paté, Vert-le-Grand, Leudeville). Celles-ci peuvent en faire bénéficier leurs intercommunalités respectives. Par ailleurs, une mesure de réduction de la fiscalité des entreprises s'installant sur

le secteur a également été prise (valable pendant 73 ans à compter du 1er janvier 2011). Des aides complémentaires (prêts à taux zéro, ...) peuvent éventuellement aider les entreprises qui souhaiteraient s'installer sur la base.

Les travaux entrepris sur le secteur sont suivis de très près au plan central et démontrent un travail de qualité.

REMARQUES LIÉES A CE POINT D'AVANCEMENT

Mme MARGOT-ROUGERIE, DRIAF remarque l'intérêt de cette démarche qui, en anticipant largement sur le départ des militaires fait, certes naître des impatiences, mais permet de mener une concertation la plus large possible et laisse le temps de faire évoluer un projet global de ce secteur. Elle souligne l'intérêt que représente les recherches de l'INRA pour l'humain.

Monsieur Olivier LEONHARDT mentionne que l'INRA constitue une piste tout à fait crédible au regard de l'enjeu de mutation des emprises militaires mais son apport de nouveaux emplois reste très limité. Comme déjà précisé, la problématique stratégique principale reste le développement de l'emploi à l'échelle locale. Il insiste sur le fait que les communes vont désormais être moteur sur le portage de projets. Il insiste sur le fait que l'on retienne de cette réunion qu'à ce stade, rien n'est figé. Il précise également que, si des entreprises fortement créatrices d'emplois souhaitaient occuper la totalité de la base, l'INRA devrait peut être chercher d'autres sites pour s'implanter.

Monsieur Pascal SANJUAN souhaite que pour avancer sur les projets pour la base dans les prochaines réunions techniques, un croquis d'aménagement global puisse être proposé à l'échelle de la BA217 et de ses abords. Ce document se veut un élément de travail permettant une concertation de tous les acteurs. Il précise que, compte tenu des surfaces importantes de la base, il y a sans doute possibilité de maintenir le projet de l'INRA tout en permettant le développement de l'activité économique.

Monsieur GRANGE, DDEA, souligne l'importance du projet de l'INRA dans le département qui s'inscrit dans la vallée des bio-technologies.

Madame DEVEZE, de la Chambre d'agriculture, insiste sur les actions menées dans des départements limitrophes pour préserver les secteurs agricoles, demandant des investissements lourds en matière de subventions publique ; elle souligne le caractère irréversible de l'ouverture à l'urbanisation de terrains agricoles. La proposition à vocation bio-maraîchère constitue un projet cohérent soutenu par tous.

Monsieur DECAUX est d'accord avec la proposition de travail en partenariat de l'Etat mais ne souhaite pas qu'un projet puisse aujourd'hui être bloquant. Il demande en outre ce qu'il va advenir de l'emprise du GLCAT.

Madame ANTOINE répond que les décisions ne sont pas encore suffisamment avancées sur ce secteur pour faire l'objet d'annonces précises.

PRÉSENTATION DU PROJET D'AUTOROUTE FERROVIAIRE

Monsieur DE WISSOCQ de la DREIF, présente les grands éléments de projet de l'autoroute ferroviaire et ses impacts sur le secteur de Brétigny.

Les autoroutes ferroviaires sont l'un des axes du développement du fret ferroviaire, avec pour ambition de passer d'ici 2022 à 25% de fret non routier et non aérien (contre 14% aujourd'hui). Cette ambition s'intègre dans les objectifs du Grenelle de l'Environnement. Le projet d'autoroute ferroviaire axe-atlantique Eco-fret est l'un des projets forts de cette ambition. Le choix d'un terminal en Ile-de-France pour desservir les sites logistiques franciliens s'oriente sur un site à Brétigny depuis juin 2009.

Le calendrier prévisionnel envisagé est une mise en service fin 2011 ; à ce stade, 3 candidats viennent d'être admis à concourir. Il s'agit de Lorry-Rail, d'Opticapital et de Combi Ouest - EurocargoRail. Le choix du candidat sera effectué en juin 2010.

REMARQUES LIÉES A CE POINT D'AVANCEMENT

Monsieur LEONHARDT attire l'attention sur les horaires à mettre en place pour ces transports de marchandise qui doivent être cohérents afin de ne pas créer de gêne supplémentaire aux utilisateurs du RER C, déjà très sollicité aux heures de pointe.

Monsieur DE WISSOCQ précise que ces transports seront bien entendu prévu lors des heures creuses de fréquentation des lignes pour le transport de voyageurs.

Monsieur FOURNIER, rejoint en cela par **Monsieur IMBERT** pour le Val d'Essonne, insiste sur l'importance de la prise en compte des positions des élus sur ce projet car il s'agit d'une question d'aménagement de l'espace qui doit être recherché avec la prise en compte d'une réflexion sur les déplacements, le développement économique, les pôles gare, etc... Tout passage en force sur ces questions pourrait se révéler bloquant. Il souhaite que l'on ne se limite pas à une question foncière d'utilisation des voies ferrées mais qu'il y ait association de l'ensemble des élus concernés.

Monsieur JOUBERT, maire de Marolles, se joint à cette demande de travail partenarial et souligne qu'une réunion a été organisée à la Chambre de Commerce et d'Industrie en juillet sans les élus du secteur. Il précise que son PLU prévoit actuellement de répondre à l'objectif de densification des logements autour des pôles gares. RFF souhaite par ailleurs disposer d'un site d'entreposage. Il demande une mise en cohérence de l'ensemble de ces projets.

Monsieur NICOLAS, de RFF lui indique qu'il est possible de coupler sur un même site base de travail et de fret.

Monsieur DECAUX conditionne la réussite de ce projet ambitieux à ce que celui-ci n'aggrave pas la situation déjà problématique du transport de voyageurs sur la ligne du RER C et à une bonne prise en compte des cheminements de poids lourds.

Monsieur LEONHARDT le rejoint sur ces points et précise que les élus ne sont pas opposés à ce projet mais qu'ils souhaitent y être fortement associés.

Monsieur DE WISSOCQ affirme que cette réunion est attendue depuis le choix du site en juin pour permettre une bonne prise en compte des problématiques des élus sur ce secteur.

Monsieur SANJUAN demande à ce que des échanges avec les élus, mais aussi avec le Préfet de l'Essonne, soient prévus aux différents stades d'avancement du projet. Il souhaite en outre que le Conseil général soit associé à ces échanges afin que celui-ci puisse prendre en compte les impacts en matières de déplacements sur le RD19.

